

RICHE ARMÉE

LE 17 FÉVRIER 2012 PIERRE ALONSO

La réflexion se poursuit sur le transfert au secteur privé d'activités militaires. Deux députés viennent d'apporter leur contribution - avec un résultat discutable. À leurs yeux, les arguments sont nombreux pour externaliser, libéraliser et encadrer les soldats privés, malgré (ou grâce à) des définitions bien floues. En toile de fond un marché de 200 milliards de dollars.



La France passe à côté d'un marché de 100 à 200 milliards de dollars par an. L'assertion est fréquente dans la bouche des entrepreneurs de sécurité à la tête des "sociétés militaires privées" françaises. Une appellation impropre au cas français, selon deux députés membres de la **commission de la Défense**, Christian Ménard (UMP) et Jean-Claude Viollet (PS), auteurs d'un **rapport d'information sur le sujet**.

Dans ce document, déposé le 14 février, les rapporteurs préfèrent l'expression "*entreprises de services de sécurité et de défense (ESSD)*" qui "*regroupe[nt] un ensemble de prestations nombreuses mais cohérentes [ayant] en commun de se situer à la périphérie de ce qui fait l'essence du régalien*".

En France, l'état actuel de la législation ne permet pas de créer des sociétés militaires privées, tombant sous le coup de la loi de 2003 réprimant le mercenariat. Exit Bob Denard et ses sulfureuses barbouzeries africaines :

“

Il n'y a rien de commun entre les prestations d'ingénierie proposées par les grandes ESSD françaises et l'action menée jadis par Bob Denard et ses associés.

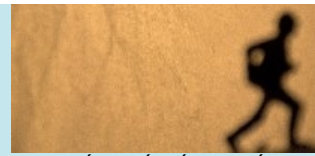
”

Oubliées aussi les curieuses missions à l'étranger, **comme Secopex** ou le fleuron des entreprises françaises, **Géos en ont réalisées** en Libye, au grand étonnement de ces mêmes députés.

Un marché de 200 milliards



Aujourd'hui, l'intérêt est d'abord économique. "Le marché mondial a probablement atteint les 200 à 400 milliards par an ces dernières années, artificiellement gonflés par les théâtres d'opération en Irak et en Afghanistan" explique Christian Ménard à *OWNI*. L'une des principales sociétés militaires privées américaines, la *Military Professional Resources Inc.* (MPRI), a remporté un contrat de 1,2 milliard d'euros pour assurer la formation de l'armée afghane. Gallice est l'une des rares sociétés françaises à être implantée en Irak, où le trajet entre l'aéroport et la zone verte se monnaie 1000 dollars. Inconcevable, pour les députés, que les Français passent aujourd'hui à côté des principaux foyers de demandes, sans pouvoir définir précisément quelles missions pourraient être confiées à des privés.



DES DÉPUTÉS ÉTONNÉS
DES MISSIONS EN LIBYE

Émotion à la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale. La société de sécurité privée Geos a formé des ...

Ce qui ne constitue pas le "cœur de métier" de l'armée a vocation à être externalisé. Pour l'heure, aucun consensus n'a pu être tiré sur ce fameux cœur de métier, comme l'écrivent les députés. Parmi les militaires interrogés, certains conservent une conception étendue du régalien, donc du cœur de métier. Sous l'effet combiné de la révision générale des politiques publiques lancée en 2007 et la rédaction du livre blanc sur la défense en 2008, **la réflexion stratégique s'est concentrée** sur la définition du cœur de métier, sans parvenir à la définir précisément.

A défaut de concepts solidement posés, le privé s'impose par la lorgnette du pragmatisme selon les deux députés, qui pointent les théâtres somaliens et libyens comme premiers marchés à conquérir. Christian Ménard et Jean-Claude Viollet se sont déplacés en Libye. Ils en sont revenus avec la conviction qu'il existait "une attente forte vis-à-vis de la France" dans ce domaine.



Il est donc très souhaitable que, dans le cadre du droit libyen, nos sociétés parviennent à nouer des partenariats afin de s'implanter durablement dans ce pays.



Une société française, Galea, est déjà installée en Libye, en partie grâce à sa présence en Égypte et à de bons réseaux dans le pays. Argus, une société de droit hongrois, dirigée par des Français, est sous contrat avec l'Union européenne pour "la protection de ses locaux et l'escorte de ses employés". Curieusement, les gardes de la société sont armés, "par le truchement d'un statut diplomatique" écrivent les rapporteurs.

Soldats privés contre la piraterie

Mais c'est surtout du côté du détroit de Bab el Mandeb, au large de la Corne de l'Afrique, que se tournent les regards des "ESSD" françaises. Sous la menace de la piraterie, l'Union européenne a lancé l'opération Atalante. La France met à disposition des équipes de protection embarquées, notamment sur les navires du Programme agricole mondial et les thoniers senners. Une utilisation de l'armée qui ne va pas sans faire grincer des dents. Les députés notent que ces missions "relèvent davantage de la sécurité internationale que du domaine militaire proprement dit". Elles reviennent à utiliser la force publique pour protéger des intérêts privés.

Les équipes de fusiliers marins coûtent 2000 euros par jour en moyenne, contre 3000 euros en moyens pour une équipe privée, écrivent-ils. La différence est prise en charge par l'armée elle-même, sur son budget annuel. Dans ce contexte, les deux rapporteurs estiment que la France "est désormais prête à autoriser l'embarquement de personnels privés armés à bord des navires commerciaux traversant des zones dangereuses". Là encore, un marché colossal. Pour les entreprises françaises, il serait d'environ une centaine de millions d'euros.



Le Secrétariat général de la mer s'était penché sur la lutte contre la piraterie en 2011. Sa production n'a pas été rendue publique, mais il semble avoir retenu un processus de labellisation des navires, en fonction de plusieurs critères, dont l'intérêt stratégique du chargement pour la France. Selon nos informations, les convois jugés stratégiques seraient pris en charge par les forces publiques, les convois importants pourraient être confiés à la Marine ou à des gardes privés qui hériteraient systématiquement des navires n'entrant pas dans ces deux catégories.

Christian Ménard souhaite quant à lui une mise en place rapide des équipes embarquées privées, sans même attendre la prochaine législature. *"A titre d'expérimentation, ces embarquements peuvent être tentés en se basant sur une modification des règlements"* précise-t-il. Le rapport mentionne d'ailleurs une expérimentation en cours en Algérie, pour la protection d'enceintes diplomatiques. Le parc Peltzer, à Alger, est ainsi *"géré par une [société de sécurité privée] algérienne supervisée par des gendarmes français"*, de même que le lycée français.

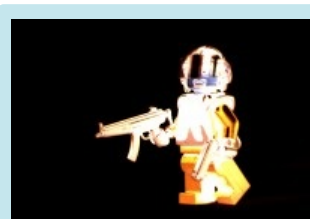
Instrument d'influence

De ces expériences, les députés retiennent que *"les SMP peuvent être un instrument d'influence considérable pour les États"* écrivent les deux députés, citant l'exemple de la société Blackwater. Devenue Xe pour faire oublier **le carnage de septembre 2007** à Bagdad et aujourd'hui dénommée Academi, la société militaire privée américaine assure la sécurité de l'oléoduc Bakou-Tbillissi-Ceyhan et la formation de la marine azérie, des contrats qui *"permettent très concrètement aux États-Unis de s'implanter discrètement dans une région sensible et stratégique, entre l'Iran et la Russie"*.

Même constat à propos du contrat de la société avec les Émirats arabes unis. D'un montant d'environ 500 millions de dollars, le contrat prévoit la formation *"d'une force militaire supplétive"*. **Révélee par le New York Times** en mai dernier, l'affaire avait attisé les craintes de voir cette deuxième armée être utilisée comme force de police, particulièrement dans le contexte des révoltes arabes.

Les rapporteurs préfèrent y voir *"un formidable levier d'intervention pour [les] Etat[s] d'origine"*. C'est aussi par promotion, et protection, de l'intérêt national que les deux députés souhaitent que les sociétés françaises puissent faire appel aux ESSD du même pays, ce qui *"laisse supposer un meilleur respect des informations les plus sensibles"*. L'équipe France ainsi constituée est perçue comme *"un facteur de consolidation de l'influence française"* à l'étranger.

Le rapport avance plusieurs possibilités pour assouplir la législation en vigueur, notamment en intégrant les sociétés militaires privées à la loi de 1983 sur les



SÉCURITÉ PRIVÉE D'ÉTAT

Un nouveau conseil des sages des sociétés de sécurité privée, le Cnaps, est installé ce 9 janvier pour

activités privées de sécurité. Le tout jeune Conseil national des activités privées de sécurité (Cnaps) pourrait se voir confier la tâche de labelliser les sociétés qui veulent avoir de telles activités à l'étranger.

tenter de ...

Photos de Lego sous licences Creative Commons par **Poncho Penguin et Dunchaser**

ADRIEN

le 18 février 2012 - 9:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mais carrément! "La privatisation de société militaire, un marché de 200 à 400 milliards de dollars!" Mais sérieux! Arrêter tout! Construisez des écoles plutôt, des hôpitaux, des maisons, des énergies vertes, des routes, etc...

Vous prenez exemple sur les États-Unis qui avait pour budget militaire, pour la seule année 2011, 690 milliards de dollars. Ça représente une dépense d'environ 39 000\$ par heure, depuis la naissance du Christ!

Comment vous pouvez prendre exemple sur les états-unis? Comment vous pouvez croire qu'ils sont le symbole de la paix? Pour information, résoudre le problème de la faim dans le monde, coûterait entre 40 et 50 milliards de dollars. Y a personne là?

La privatisation des sociétés armées c'est laissé la porte ouverte à tout gouvernement de renverser, ni vu ni connu, n'importe quel pays pour des questions économique ou politique. Jamais personne n'en sera rien car société militaire privée.

Même si le marche était estimé à 10000 milliards de dollars, se serait de la pisse! Comment vivre dans un monde meilleur si notre seul but c'est de faire commerce de la guerre?

Réveillez-vous! On est en 2012!

VOUS AIMEZ



17

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

IKSIGRECZED

le 19 février 2012 - 14:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Grand naïf, va ! Comme si l'objet de la politique EST le bonheur des gens ! (ne prend pas "grand naïf" pour une insulte, là n'est pas le propos : l'indubitable — je pèse le mot en sous-entendu — est effectivement que les gens CROIENT que la politique est l'organisation de la Cité par des délégués qui ne pensent qu'à leur bien... oui : à LEUR bien à eux et leurs copains, quitte à polluer, détruire, déraciner, raser, tuer, bousiller, rendre idiot, abrutir pour du pognon, point d'appui de la jalousie des jalousies...

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ADRIEN

le 19 février 2012 - 14:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'aurai préféré idéaliste alors! L'objet de la politique et du gouvernement DEVRAIT être le bonheur des gens, de tout Homme. Organiser une société afin de contribuer à son évolution et à son épanouissement.

Je suis d'accord avec toi sur le fait que les gens se fourvoient quand ils pensent que les politiciens sont là pour leur bonheur, surtout pour les élections qui arrivent. Mais ça c'est un autre problème, le problème des médias et des sources d'informations. Il n'y a qu'à regarder les journaux télévisés pour voir à quel point la qualité d'information est devenu médiocre. Quant au degré d'investigation, n'en parlons pas. Et pourtant on appelle cela de l'information, alors forcément, l'un dans l'autre, on arrive même à croire au Père Noël!

Mais je ne suis que partiellement d'accord pour le reste. Je préfère garder espoir et penser qu'il y en a ou qu'il y en aura qui ne seront pas comme cela.

Si ce n'est pas le cas, la Grèce n'est que le commencement...

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ZGILLF

le 20 février 2012 - 0:00 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Mais quelle est la mission de l'armée en temps de paix sur le territoire national ?
Si ses missions sont d'assurer la pérennité du commerce international en collaboration
avec d'autres Etats, pourquoi vouloir porter cette activité au profit du privé puisque les
coûts retomberont toujours sur le consommateur final mais plus cher ? Pour augmenter
les bénéfices de quelques-uns qui ne savent même plus quoi faire de leur pognon ?*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

Blackwater Watch » Blog Archive » Riche armée » OWNI, News, Augmented le
18 février 2012 - 7:01

[...] [Read more...](#) [...]